

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [kathy bolduc](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6b4f71c941b86921b05ff167>

Date d'obtention : 2022-03-07 22:22:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

premièrement ,toujours parler avec la personne qui dénonce,qui fait le signalement.Je la rassure et lui dit que je vais l'aider.Qu'on va trouver une solution ensemble.Je doit commencer le protocole et remplis la grille avec elle pour connaitre la nature,l'amorce l'intention et l'étendue.Ensuite,vérifier mes renseignements avec les autre personnes impliquer ,les témoins.Je complète également la grille.Alors je sais si le geste est impulsif ou malveillant..Si malveillant ,je rencontre la personne pour la mettre a courant de la situation et je confisque le cell et J'averti le policier.Si impulsif ,la police fera une rencontre de sensibilisation avec le jeunes et les parents.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Premièrement,après avoir lancer le protocole et avoir rempli la grille avec chacun d'eux,ils collabore et c'est un geste impulsif.Je confisque le cell et le remet au policier sans jamais regarder les images ,ni les vidéo ii fera ne rencontre de sensibilisation avec le jeunes et les parents.le deuxième cas,après avoir rempli le grille avec les 2 personnes et que je me sis assuré q'on était pas dans n cas de pornographie juvénile,j'ai traité le dossier en tant q'école afin de limiter le plus rapidement ;les dégâts,protéger l'intégrité physique et psychologique.Mais qprès n temps ,de nouvelles informations,je recommence le protocole et la grille pour connaitre la nature.Il y a un jeune adulte d'impliqué. Confisque le cell et appel le policier et une enquête pourrait débiter pour ce jeune gars.l'autre ,c'est à la demande du parents,on refuse.Le jeune fini par parler.Je lance le protocole et rempli la grille.Il y a n jeune qui menace et il veut estorquer de l'argent.Rencontre de 2 autres jeunes avec grille.On constate un geste malveillant.Confisque le cell et appel au policier. Ensite n journaliste veut faire un reportage,,Je refuse et li dit quelqu'un des ressource des communications va communiquer avec lui.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, c'est lorsque je suis dans un cas de gestes malveillants. Lorsque je dois rencontrer le jeune instigateur. De l'avertir de la démarche et du protocole. Je me sens à l'aise de lui retirer son cell. Ce que je trouve le plus difficile, c'est d'aviser les parents de ce jeune. Que se soit la victime ou bien l'instigateur ou encore les autres jeunes impliquées je trouve que c'est amorcer le tout le plus difficile. Le premier contact avec eux, le fait qu'il y est une grille devrait me sécuriser d'avantage. Après avoir commencer et expliquer la situation, je crois que je devrais bien gérer le reste. Je serré en mesure de les rassurer et leur expliquer le déroulement et comment va se poursuivre la suite.